



--- Pour les particuliers ---

41^{ème} "Foire à Tout" de Sérifontaine
DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2023 - Ouverture au public de 7h30 à 18h

**Dans les rues Alexandre Barbier, Jean Boyer, Hacque
et la cour de l'école Casanova.**

Buvette et restauration, 24 rue Alexandre Barbier. (*Commande possible après votre installation*)

Quels documents fournir pour exposer ?

1. Remplir le bulletin d'inscription situé au verso et signer le règlement intérieur.
2. Vous acquitter du prix de votre emplacement - 2,50 € le mètre linéaires - en espèce, par carte bleue sur www.venividiludi.fr ou par chèque. Les chèques sont à adresser à l'ordre de l'association Veni Vidi Ludi.
3. Fournir une photocopie de votre carte d'identité.

Comment réserver votre emplacement ?

En vous inscrivant :

- ❖ **Lors du forum des associations de Sérifontaine**, sur le stand Veni Vidi Ludi, le samedi 2 septembre 2023 de 9h30 à 17h, au complexe sportif Bernard Leduc - rue du 8 mai 1945.
- ❖ **Ou lors d'une permanence au 24 rue Alexandre Barbier.**
Chez Mr et Mme Nud - 24 rue Alexandre Barbier, 60590 Sérifontaine.
 - **Du dimanche 03 au jeudi 14 Septembre 2023.**
 - Horaires du lundi au vendredi : **de 16h à 19h30**
 - Horaires du samedi et dimanche : **de 10h à 16h**
- ❖ **Ou en déposant vos documents d'inscription et paiement dans la boîte aux lettres de Mr et Mme Nud**, située au 24 rue Alexandre Barbier, 60590 Sérifontaine.
- ❖ Ou en vous inscrivant et en réglant **par internet sur le site www.venividiludi.fr**.

ATTENTION !

- ❖ **Votre inscription ne sera validée qu'à réception du règlement et de votre dossier complet.**
- ❖ **Les emplacements seront attribués par ordre d'arrivée des dossiers d'inscriptions dans la limite des places disponibles. Les éventuelles demandes des exposants seront satisfaites dans la mesure du possible.**
- ❖ **Les exposants ne peuvent s'octroyer le droit de changer d'emplacement ou de discuter celui qui leur a été attribué.**
- ❖ **Les annulations de la part des exposants, notamment liées aux conditions climatiques, ne seront pas remboursées.**

BULLETIN D'INSCRIPTION - FOIRE A TOUT 2023 - PARTICULIERS

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : ____ _ VILLE :

TELEPHONE (portable) : / / / /

EMAIL :@.....

Désire réserver : mètre(s) à 2,50 € le mètre - Montant total : €

Je désire être situé devant chez moi à l'adresse suivante :

Je désire être situé à l'emplacement le plus proche de l'adresse suivante ou à côté d'un autre exposant :

Pour le bon déroulement de la foire à tout et en raison du plan vigipirate "sécurité renforcée - risque attentat", j'accepte en signant ce document de respecter toutes les règles ci-dessous, fixées par les autorités compétentes et les organisateurs de la manifestation :

1. L'installation des exposants sera possible entre 6h30 et 7h30. Le rangement entre 18h et 19h.
2. L'entrée et la sortie des véhicules des exposants se fera **obligatoirement** en respectant un sens de circulation défini et qui vous sera communiqué avant la manifestation.
3. Aucune voiture ou véhicule ne pourra rester sur les emplacements entre 7h20 et 18h. Il vous sera indiqué les parkings ou possibilités de stationnement pour la journée (notamment le grand parking rue Jules Ferry).

Je m'engage à :

4. Veiller au respect des mesures sanitaires en vigueur le jour de la manifestation.
5. Prévoir des sacs poubelles pour mon usage personnel afin de recueillir mes déchets (restes alimentaires, mouchoirs usagés etc.).
6. Ne pas vendre d'animaux (sauf avec les autorisations des services de l'état de l'Oise), de produits alimentaires, de confiseries, de boissons, de supports à caractère pornographique, de drogues ou dérivés, d'armes et de bouteilles de gaz.
7. Au moment du départ, laisser son emplacement propre et nettoyé (des containers seront prévus à cet effet - déchets ménagers et encombrants).
8. Faire preuve de savoir-vivre et se référer à un organisateur en cas de problème.

Enfin, je déclare sur l'honneur :

9. Être un participant non professionnel à la foire à tout désignée ci-dessus.
10. N'avoir participé, au maximum, qu'à une seule autre vente de même nature dans l'année.
11. Que les marchandises proposées à la vente soient des objets personnels et usagés.

Fait à, le ____ / ____ / 2023

Signature